

## Compte rendu de la réunion du 29 mars 2010

Date de convocation : 20 mars 2010

Présents : 14 conseillers

Absent excusé : Didier MEYER

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER

Monsieur MONTEIL, receveur municipal assiste à la réunion

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité

Monsieur MONTEIL présente la situation financière de la commune en 2009 et apporte des précisions très intéressantes dans les comparaisons de la commune avec d'autres de la même strate aussi bien au niveau du département qu'à celui de la région. La commune a fait de gros investissements . mairie, création de 2 classes qui représentent 626 " par habitant, sa capacité d'autofinancement est faible et l'endettement est élevé 1314 " /habitant.

Vote des 3 taxes : La commission des finances a proposé une augmentation des impôts de 1%. Après explication, le conseil municipal décide de suivre les propositions de la commission. Les nouveaux taux seront de : la taxe habitation passe de 9,54 à 9,64%, la taxe foncière de 23,02 à 23,25% et la taxe foncière non bâtie de 102,28 à 103,32%. La commune percevra donc 169 991" d'impôts locaux.

### Vote des budgets primitifs

Vote du budget principal présenté par M. le Maire : la section de fonctionnement seéquilibre en dépenses et recettes à 504 356 " dont 60 335,83 " d'excédent 2009 ; la section d'investissement seéquilibre à 329 859 " dont 79 357,01 " de déficit reporté et les restes à réaliser 2009 soit 36 101,11 en dépenses et 74 883,60 en recettes. Voté à l'unanimité.

Vote du budget assainissement : la section de fonctionnement seéquilibre en dépenses et recettes à 54 716 " , la section d'investissement seéquilibre à 52 817 " . Le fonctionnement seéquilibre grâce à une subvention versée par le budget principal de 30 000 " . Voté à l'unanimité

Vote du budget annexe boulangerie : la section de fonctionnement seéquilibre à 26286" - investissement à 19 346" . Voté à l'unanimité

Vote du budget lotissement des Gardes : pas de section de fonctionnement. Section d'investissement : 11 474,36 " . . Ce budget devrait être soldé l'an prochain. Voté à l'unanimité

Vote du budget annexe lotissement des écoles : section de fonctionnement : 183 222 " - section d'investissement : 196 266 " - voté à l'unanimité

Demandes de subventions : une demande sera faite auprès du Conseil général pour le changement de la porte d'entrée des logements à l'école : devis 1212"

La commune a fait acte de candidature auprès de l'Inspection Académique afin d'équiper l'école d'un tableau numérique et d'ordinateurs. Cet achat peut être subventionné par la DGE et par le Conseil général. Voté à l'unanimité.

Vente de la maison du Colombier : l'acheteur potentiel s'est rétracté. Il a présenté au Maire une proposition inférieure au prix voté par le conseil municipal. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse cette proposition.